



## **Communiqué de presse**

13-12-2014

### **Le Laboratoire Nationale de Contrôle des Médicaments du Ministère de la Santé, vient de recevoir l'attestation d'accréditation selon la norme de qualité internationale ISO pour la troisième fois**

Le Laboratoire Nationale de Contrôle des Médicaments du Ministère de la Santé, vient de recevoir l'attestation de la Direction Européenne de la Qualité du Médicament, organe du Conseil de l'Europe, certifiant qu'il est accrédité selon la norme de qualité internationale ISO 17025.

Il s'agit la de la troisième reconduction de cette accréditation après 2007 et 2011 confirmant la place du Laboratoire Nationale de Contrôle des Médicaments en tant que membre du réseau européen des laboratoires officiels de contrôle des médicaments (OMCL). Cette distinction est unique à l'échelle du continent africain et de la région MENA.

Le laboratoire Nationale de Contrôle des Médicaments est l'outil du Ministère de la Santé pour assurer aux citoyens l'accès à des produits de santé de qualité. Il permet à notre pays de se prémunir du fléau des médicaments contrefaits que connaissent de nombreux pays.

La certification de ce laboratoire vient confirmer les efforts déployés par le ministère de la santé dans le cadre de l'application de la politique des médicaments, en vue de (1) Garantir la disponibilité des médicaments ; (2) Veiller au respect des normes de qualité de production, de distribution et de commercialisation des médicaments. Ceci est le rôle principal du Laboratoire National et qui permet à l'industrie pharmaceutique nationale d'exporter les médicaments fabriqués au Maroc vers notamment, plusieurs pays d'Europe, d'Amérique du nord, et nombreux pays du Moyen-Orient ; ainsi que (3) Assurer la baisse des prix de plusieurs médicaments pour qu'ils soient accessibles à la population, dans la perspective d'une nouvelle baisse des prix des dispositifs médicaux, dont une Loi spécifique a été promulguée cette année.